



Faute professionnelle: examen médical

Par **balette**, le **04/06/2008** à **15:07**

Bonjour,

Je souhaite avoir un conseil juridique concernant une faute professionnelle.

En effet, j'ai effectué des radiographies au sein d'une clinique pour un suivi médical. Lors de la remise des radiographies par la secrétaire, celle-ci se rend compte, après paiement, qu'elle les a inversés, et donc que c'est la patiente précédente qui les a récupérés et qui est partie avec. J'ai attendu jusqu'à la fermeture du service sans récupérer mes radios, car il était impossible de m'en fournir d'autres, j'attends par la même occasion le rendez-vous médical que j'avais après.

Quelles démarches puis-je faire contre cette faute, sachant que la secrétaire a quitté son poste au moment de la fermeture, sans se soucier de la manière dont je pourrais récupérer mes radios (facturées 150 euros), qui étaient urgentes dans mon diagnostic médical.

Cordialement